

13 avril 2023



Conseil national  
de l'information statistique

# Groupe de travail sur l'usage des produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture

## 3<sup>ème</sup> réunion plénière

## Plan de la présentation

1. **Introduction** (Mehdi Siné)
2. **Présentation du rapport à mi-parcours** (Philippe-Michel Sabot)
  - Echanges sur le rapport
3. **Conclusion et modalités de finalisation du rapport** (Mehdi Siné)

## ● Plan de la présentation

**1. Introduction** (Mehdi Siné)

**2. Présentation du rapport à mi-parcours** (Philippe-Michel Sabot)

- Echanges sur le rapport

**3. Conclusion et modalités de finalisation du rapport** (Mehdi Siné)

## ● Plan de la présentation

1. **Introduction** (Mehdi Siné)

2. **Présentation du rapport à mi-parcours** (Philippe-Michel Sabot)

- Echanges sur le rapport

3. **Conclusion et modalités de finalisation du rapport** (Mehdi Siné)

## 2. Présentation du rapport mi-parcours

- a) La mesure de l'utilisation des PPP : contexte et enjeux
- b) La mise en place du projet Prophyl et les premiers résultats obtenus (2019-2022)
- c) Calendrier du projet et prochaines étapes à venir

→ Temps de questions/échanges à la fin de chaque partie

## A. La mesure de l'utilisation des PPP : contexte et enjeux

- Les traitements phytosanitaires
  - Les PPP : définition et usage
  - L'enregistrement des traitements phytosanitaires
    - ➔ Obligation de tenue d'un registre d'utilisation des PPP pour les utilisateurs professionnels
- Le dispositif des enquêtes pratiques culturelles et leur valorisation
  - Réponse aux demandes européennes
  - Calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitements (IFT) phytosanitaires
  - Autres valorisations
- De nouvelles attentes des utilisateurs

## A. La mesure de l'utilisation des PPP – focus contexte réglementaire

- Règlement (UE) n°2022/2379 (SAIO)
  - Statistiques agrégées sur les intrants et les produits agricoles
  - Transmission de données sur l'utilisation des PPP
    - Quantités de substances actives utilisées
    - 1<sup>ère</sup> transmission en 2027 sur une liste définie de 21 cultures
    - Transmissions à un rythme annuel dès 2029
- Format du registre d'enregistrement de l'utilisation des PPP
  - Règlement d'exécution (UE) 2023/564
  - Précise le format (électronique) et la liste de variables présentes dans le registre (application au 1<sup>er</sup> janvier 2026)
- Le projet de règlement SUR
  - Fixera les règles de l'UE sur l'utilisation durable des pesticides
    - Cibles de réduction des PPP fixées aux Etats membres
    - Mise en place d'un registre centralisé comme source de rapportage sur l'utilisation des PPP

## B. La mise en place du projet Prophyl et les premiers résultats (2019-2022)

### - La comitologie

### - Les questions juridiques

- Le consentement des exploitations agricoles
  - Test reposant sur l'adhésion volontaire des participants
- RGPD et du Data Governance Act
  - Test soumis aux exigences des règlements (UE) 2016/679 et 2022/868
  - Limitation de la collecte de données personnelles au strict nécessaire
  - Respect des obligations des différents acteurs lors d'un transfert de données
  - Cadre pour la fourniture des services d'intermédiation de données
- Article L 124-5 du Code de l'Environnement et secret statistique
  - Demande d'information relative à des émissions de substances dans l'environnement → quid des données relatives à l'usage des PPP ?
  - Toutes les données seront détruites à l'issue du test



## B. La mise en place du projet Prophyl et les premiers résultats (2019-2022)

### - Le sous-groupe technique

- CDAF, ISAGRI, SMAG (éditeurs)
- Agdatahub (service d'intermédiation de données)

### - Les variables

- Les variables d'identification
  - Siret, raison sociale et adresse
- Variables relatives aux traitements phytosanitaires

### - Protocole de collecte des agrégats

- Calcul d'agrégats par les 3 éditeurs partenaires à partir de leurs bases de données
- Expertiser l'exploitabilité des données pour les cultures dans le périmètre du règlement SAIO

## B. La mise en place du projet Prophyl et les premiers résultats (2019-2022)

### Les résultats de la collecte d'agrégats

Le **taux de sirétisation** est compris en 97 et 100%.

Le **taux de couverture en surface** est variable selon les cultures :

- souvent supérieur à 50 % pour les GC
- compris entre 18 et 27 % pour les fruits (hors olive)
- élevé sur les légumes hors tomates et fraises

Les taux de couverture en nombre d'exploitations sont plus faibles

**Ceci traduit un meilleur équipement en logiciels chez les agriculteurs qui cultivent les plus grandes surfaces**

Une bonne qualité de **remplissage des traitements** :

- 2/3 des lignes complètes,
- 1/3 des lignes sans les cibles des traitements (variable non obligatoire).

## C. Calendrier du projet et prochaines étapes à venir

### – Calendrier prévisionnel des travaux

T1 – 2023 : *signature de la convention de financement Ecophyto (OFB-Masa)*  
*accord du SNum pour la construction de l'API*

T2 – 2023 : signature des conventions bilatérales de financement SSP-partenaire  
remise du contrat d'interface de l'API

T3 et T4 2023 : développements informatiques (SSP et éditeurs) et tests  
mise en place du plan de communication ciblée vers des exploitants agricoles

Décembre 2023 –janvier 2024 : déploiement du test de transmission

T1-T2 2024 Analyse des données recueillies  
Travail conjoint avec l'Insee sur les pondérations à appliquer aux données

T3-T4 2024 Rédaction des rapports finaux

## C. Calendrier du projet et prochaines étapes à venir

### - Solution de transfert de données

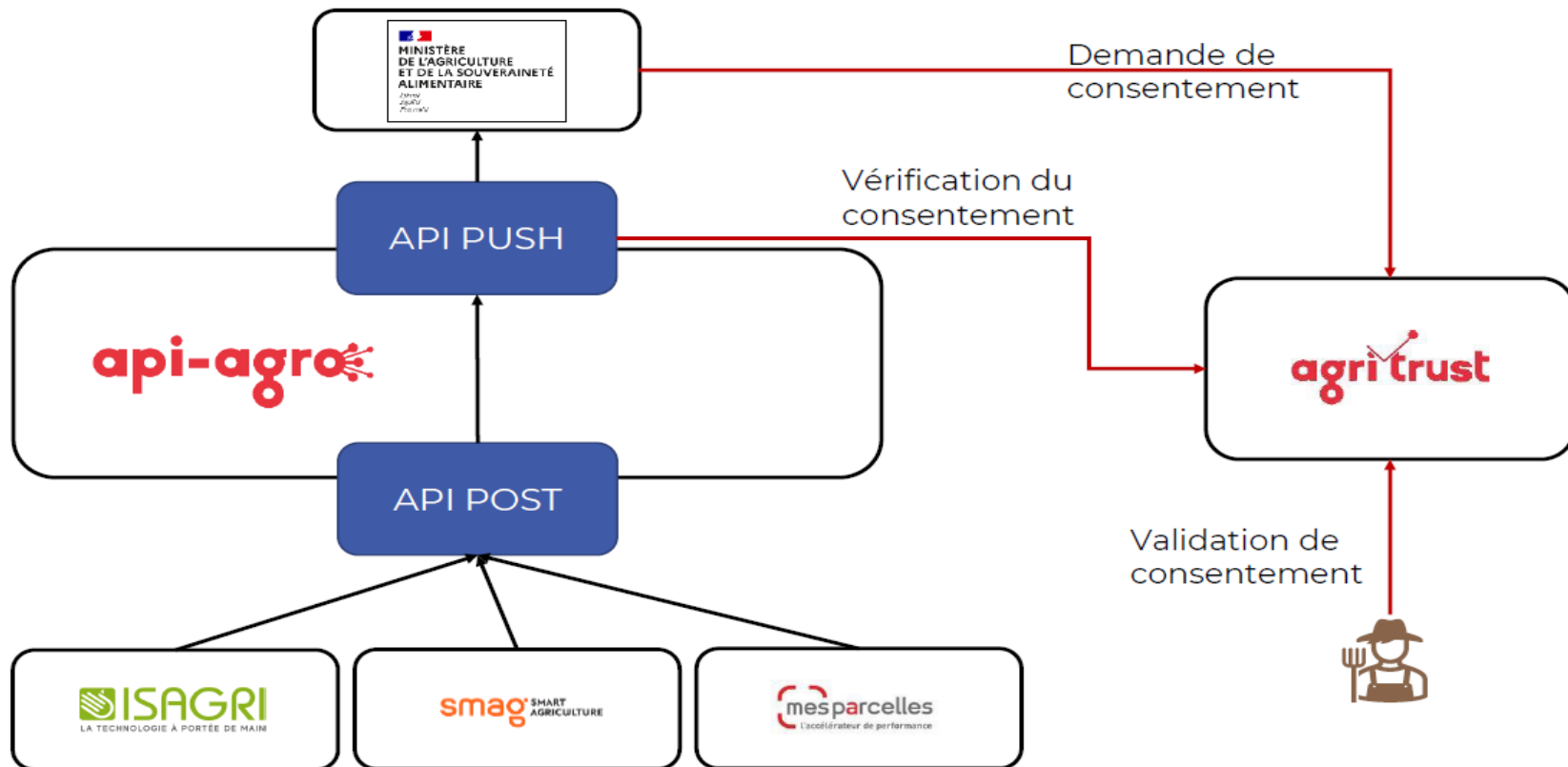
- Transmission via une API mise en place par le Masa
- Données hébergées sur une plateforme sécurisée, tiers de confiance
  - Outil API-agro comme proxy de l'API Masa
- Transfert sécurisé des données
  - Éditeur authentifié et identifié pour le transfert
  - Règles de contrôle pour refuser ou accepter un envoi de données

### - Solution de gestion du consentement

- Recueil du consentement individuel de l'exploitant agricole pour l'utilisation des données numériques
- Solution proposée par Agdatahub : application Agritrust
  - Module d'identité numérique pour chaque exploitation participante
  - Demande de consentement relayée sous forme de QR code

## C. Calendrier du projet et prochaines étapes à venir

Solution de gestion du consentement proposée par Agdatahub



Source : Agdathub

## C. Calendrier du projet et prochaines étapes à venir

### Dispositif de mobilisation d'exploitations agricoles volontaires

Canaux de communication mobilisables :

- Mailing ou courriers d'information ;
- Mise en place de webinaires ;
- Présentations du projet lors de salons professionnels ou séminaires ;
- Publications d'informations sur le projet sur les sites internet du Cnis et Agreste ;
- Présentation du projet par des entités de conseil auprès des exploitants agricoles.

➔ Relais actif des éditeurs partenaires nécessaire afin de bien cibler les exploitants agricoles utilisant un des 3 logiciels retenu pour le test.

## ● Plan de la présentation

1. **Introduction** (Mehdi Siné)
2. **Présentation du rapport à mi-parcours** (Philippe-Michel Sabot)
  - Echanges sur le rapport
3. **Conclusion et modalités de finalisation du rapport** (Mehdi Siné)

### 3. Conclusion et modalités de finalisation du rapport

#### Finalisation du rapport

Le rapport est en relecture au sein du GT

Les remarques sont attendues par mail **avant le 5 mai 2023** à  
[philippe-michel.sabot@agriculture.gouv.fr](mailto:philippe-michel.sabot@agriculture.gouv.fr)

La version définitive du rapport sera chargée sur le site internet du Cnis  
à partir du 12 mai



13 avril 2023

A collage of three images: a modern building facade, a busy outdoor market with people and produce, and a wind turbine in a field.

**Merci pour votre attention**

**Retrouvez nous sur :**

**cnis.fr**